



ARTEMISIA
formation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de Compétences 1 : ORGANISATION /GESTION DE CHANTIER ET RELATION CLIENTELE	compétence 1 : Identifier la nature et l'état des supports à enduire, peindre ou revêtir afin d'établir les conditions de faisabilité du chantier et de sélectionner l'outillage et les produits (d'enduisage, peinture ou revêtements) adaptés à un rendu conforme aux DTU (documents techniques unifiés) y afférents (Séries 53 et 59)	EPREUVE PRATIQUE : Réalisation d'un panneau depuis la préparation des fonds jusqu'à la finition	Le support est identifié ; les peintures, enduits, toiles, papier peint ou revêtements de sols souples appliqués sur les supports leur sont adaptés
	compétence 2 : Evaluer/Métrier les surfaces à peindre et calculer les quantités de matériel nécessaire à la tenue du chantier à l'aide d'outils de mesure (mètre, télémètre), de tracé (plan, feuille, crayon) et de calcul (calculatrice, fiches techniques des produits indiquant leur pouvoir couvrant) afin d'établir la durée du chantier en jour-homme et de réaliser une projection de la menée du chantier.		La surface évaluée correspond à la surface réelle ; la quantité de matériel évaluée se base sur le métré et sur les caractéristiques du produit (pouvoir couvrant) ; le nombre de jours-hommes estimé est cohérent avec les durées moyennes constatées sur chantier
	compétence 3 : Planifier/Séquencer le travail à réaliser sous forme écrite ou graphique (tableau, rétroplanning ou descriptif) afin de pouvoir communiquer avec les parties prenantes (collègues, autres corps d'état, maitres d'œuvre ou d'ouvrage) et de monitorer (ou d'accompagner le monitoring) de la conduite du chantier.		Le planning prévisionnel séquence les étapes de réalisation ; celles-ci correspondent aux étapes courantes d'un chantier de peinture / revêtement mur ou sol.
	compétence 4 : Réceptionner et stocker les matériaux en respectant les zones de stockage du plan d'installation de chantier et en assurant un suivi des matériaux réceptionnés (en consultant et renseignant les documents de gestion des stocks) afin d'assurer leur disponibilité (menée de chantier), leur traçabilité (gestion comptable) et la sécurité du chantier (respect des règles de stockage et des préconisations des FDS (fiches de données de sécurité))		La nature et la quantité des matériaux stockés sont décrites dans le classeur de gestion des stocks ; les matériaux sont entreposés selon le plan de stockage



ARTEMISIA
formation

	<p>compétence 5 : Trier / Evacuer les déchets en respectant la législation en vigueur afin de maintenir un environnement de travail désencombré et de limiter l'impact environnemental du chantier.</p>	<p>EPREUVE PRATIQUE : Réalisation d'un panneau depuis la préparation des fonds jusqu'à la finition</p>	<p>Les déchets sont triés selon le type de décharge auxquels ils sont destinés ; il n'y a pas de mélange dans les déchets</p>
	<p>compétence 6 : Savoir présenter son travail dans le respect des codes professionnels au moyen d'un vocabulaire technique adapté , d'un book professionnel, et/ou d'échantillons techniques représentatifs des techniques maîtrisées afin de communiquer efficacement avec les parties prenantes du chantier (clients, maîtres d'œuvre et d'ouvrage, collègues, résidents ou usagers, entreprises amenées à travailler sur le chantier)</p>	<p>EPREUVE ORALE : présentation des acquis techniques au moyen d'un book professionnel et d'échantillons techniques représentatifs des techniques maîtrisées</p>	<p>La description des réalisations de travaux est cohérente, le vocabulaire technique développé correspond à celui des peintres en activité ; La description s'appuie sur la présentation d'un book et sur des échantillons techniques représentatifs réalisés par le candidat</p>
<p>Bloc de Compétences 2 : REALISATION DE TRAVAUX D'ENDUISAGE ET PEINTURE SUR MURS ET PLAFONDS</p>	<p>compétence 1 : Protéger l'environnement de travail en entreposant les éléments mobiles (mobilier) et en recouvrant de film protecteur (bâche, polyane) les éléments inamovibles afin d'éviter toute détérioration d'éléments extérieurs aux zones à peindre, enduire ou revêtir.</p>	<p>EPREUVE PRATIQUE : Réalisation d'un panneau depuis la préparation des fonds jusqu'à la finition</p>	<p>L'environnement de travail a été protégé (scotch, polyane, bâche) ; une fois les protections retirées, le sol et les murs sont propres, nettoyés et dépoussiérés</p>
	<p>compétence 2 : Assainir les supports aux moyens de produits de lessivage afin d'assurer une bonne adhérence du support et de prévenir d'éventuelles remontées ultérieures de traces.</p>		<p>Les subjectiles ne présentent pas de traces de graisse, pas de traces de surimpression naissantes, pas d'écaillage ni de cloques</p>
	<p>compétence 3 : Appliquer les enduits de préparation à l'aide de l'outillage et des produits adaptés (coutellerie, calicot) afin de reboucher les fissures et d'atteindre la planéité et l'adhérence exigée (finition A du DTU 59.1)</p>		<p>Les fissures sont résorbées ; Transparence sur l'ensemble de la surface travaillée ; Pas d'embutts [en lumière rasante, pas de mat] ; Pas de surépaisseur dans les angles (planéité et homogénéité); finition correspondant à la finition A du DTU 59.1</p>



ARTEMISIA
formation

	compétence 4 : Poser la toile de verre à l'aide de l'outillage adapté (brosse à maroufler) afin de renforcer la résistance et d'unifier la surface des supports, et assurer ainsi l'adhérence sur le long terme des peintures, enduits et revêtements de finition.	EPREUVE PRATIQUE : Réalisation d'un panneau depuis la préparation des fonds jusqu'à la finition	Absence de bulles, rides, cloques ou coulure ; le raccord des lès est net et continu
	compétence 5 : Appliquer les peintures en passes croisées et réchappissage à l'aide de l'outillage adapté (couteaux, platoirs) afin d'obtenir une homogénéité chromatique par surface peinte, sur supports courants (murs, plafonds, boiserie)		Absence d'embuts ; homogénéité et planéité. La surface est lisse et de même opacité ; netteté visuelle du réchappissage à 1,5 m de recul
Bloc de Compétences 3 : REALISATION DE PEINTURE ET ENDUITS A EFFETS	compétence 1 : Retrouver une teinte à l'aide de nuanciers et de recherche par essais successifs (contretypages) afin de pouvoir effectuer des retouches, reprendre un ouvrage ou s'inspirer d'un support coloré pour transposer la teinte à un autre support.	EPREUVE PRATIQUE : Réalisation d'un panneau depuis la préparation des fonds jusqu'à la finition	La couleur de l'application peinture correspond à l'échantillonnage imposé
	compétence 2 : Réaliser / Appliquer un enduit décoratif teinté dans la masse, adapté au support (enduits organiques ou minéraux selon la perspiration du support) et selon l'effet voulu (effet badigeon, stucqué, ferré ou matié), conforme aux échantillons d'origine afin d'obtenir le rendu esthétique correspondant à la commande du client ou de l'entreprise.		L'enduit décoratif est appliqué de façon homogène ; son aspect correspond au type d'enduit demandé (façon stucco ou badigeon acrylique) ; il adhère à l'ensemble de la surface appliquée
	compétence 3 : Réaliser / Appliquer des patines de façon homogène et selon l'effet souhaité (à l'éponge, pochée, tirée, marbrée ou nuagée) afin d'obtenir le rendu esthétique correspondant à la commande du client ou de l'entreprise.		EPREUVE PRATIQUE : Réalisation d'un panneau depuis la préparation des fonds jusqu'à la finition



ARTEMISIA
formation

Bloc de Compétences 4 : POSE DE REVETEMENTS DE MURS ET SOLS	compétence 1 : Poser un revêtement mural en réalisant un calepinage et en effectuant les raccords de lés sur surface murale (dont angles) afin d'obtenir un rendu d'ensemble de finition soignée (finition A du DTU 59.4)	EPREUVE PRATIQUE : pose d'un revêtement mural avec raccord et angle	Absence de raccords verticaux ; les lés sont encollés sur l'ensemble de leur surface ; il n'y a pas de bords décollés ; absence de grumeaux, de cloques, de bulles d'air et de rides ; Les lés sont droits ; les raccords sont faits dans l'alignement des motifs imprimés ; Les lès sont arasés à hauteur des plinthes et du plafond.
	compétence 2 : Poser un revêtement de sol souple (sol textiles, PVC, linoléum) en dalles, bandes et/ou lés, afin d'obtenir un rendu conforme aux attendus de mise en œuvre du DTU 53.12	EPREUVE PRATIQUE : pose d'un revêtement de sol souple avec coupe et angles	Le support est apprêté de façon à être comble et de niveau ; les panneaux sont stables, les revêtements adhèrent au sol, les coupes sont franches et la surface entièrement recouverte ; absence de dépôts de colle, de coulure et d'altération de teinte ou de matière